

LA LETTRE DE LA DIRECTION DU CENTRE HOSPITALIER VAUCLAIRE

RETOUR SUR LA VISITE DE L'ARS

Benoît ELLEBOODE, Directeur de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et Philippe CHASSAING, Député de la Dordogne sont venus en visite à la MAS le mardi 2 février lors d'une séance de vaccination des résidents. M. ELLEBOODE a souhaité faire passer des messages de solidarité : *"Les personnes éligibles ne sont pas oubliées, même si pour l'instant, nous manquons de doses. Ce public fragile est prioritaire"*. C'était l'occasion de parler de la vaccination en Dordogne *"où les centres sont situés au maximum à une demi-heure pour 99% des habitants"*.

Les 3 bonnes raisons de vacciner et notamment les plus fragiles a rappelé Benoît ELLEBOODE, sont *"d'éradiquer la mortalité, d'éradiquer les formes les plus graves qui satureront les services hospitaliers et bien sûr d'éradiquer le virus en lui-même en l'empêchant de circuler"*.

Un peu plus de 10 000 personnes sont déjà vaccinées en Dordogne. *"Dès que nous aurons tous les vaccins nécessaires à disposition, cela va s'accélérer et il ne sera pas question de gâcher des stocks. Nous aurons besoin de tout le personnel de soin disponible, même les libéraux, pour vacciner. Nous sommes dans une stratégie de santé publique qui est une stratégie de digue"*.

Le Directeur de l'ARS a profité de sa venue pour échanger avec les personnels de la MAS Maud Mannoni sur leur sentiment de non reconnaissance concernant l'exclusion du Ségur de la santé des personnels des établissements médico-sociaux personnes handicapées, autour de Mme CELERIER et de M. SAJOUS.



M. SAJOUS, M. ELLEBOODE, Mme CELERIER



La vaccination à la MAS

Intégralité de cet article Sud-Ouest sur la page FCBK du CHV
Lien vers l'interview de Benoît ELLEBOODE : [Covid-19 en Dordogne : le directeur régional de l'ARS fait le point - Bing video](#)



POINT SUR LA VACCINATION

Les vaccins contre la COVID-19 se poursuivent au CH Vauclaire. Au 1^{er} mars, plus de 250 personnes (patients et membres du personnel) sont totalement vaccinées, et les autres sont en attente de leur seconde injection. A partir de début mars, les nouvelles vaccinations du personnel seront faites exclusivement avec le vaccin AstraZeneca.

Organisation de la vaccination

Beaucoup de personnes continuent à se mobiliser pour les journées vaccination. Le Dr DIENNET, le Dr DESMAISON, le Dr MONTAGUT sur le plan médical. Des infirmiers et Cadres de Santé qui ont assuré les vaccinations, notamment M. GUIGNE, Mme DUBREUILH, Mme BEHEREC, Mme DELORS, M. ROBERT... Des secrétaires également disponibles comme Mme LAGRENAUDIE, Mme VILLIERS, Mme VISA...

Une information rédigée par le Dr RANGARJ concernant les vaccins anti COVID Pfizer-BioNTech et Moderna (contenant des informations sur les indications, l'administration, la population, les effets indésirables etc.) est remise à toute personne qui se fait vacciner.

(Suite au dos...)

(...suite)

ACTUALISATION DES MESURES D'ISOLEMENT

1/ Durée d'isolement

Toute personne COVID infectée : **isolement allongé à 10 jours à partir du début des symptômes**. Pour les personnes COVID asymptomatiques, **isolement de 10 jours pleins à partir du jour du premier prélèvement positif** (test antigénique ou RT-PCR de 1ère intention).

En cas de survenue de symptômes COVID : isolement rallongé de 10 jours à compter de la date des premiers symptômes.

=> PAS DE TEST DE SORTIE D'ISOLEMENT

Les professionnels de santé positifs et asymptomatiques ne peuvent donc plus maintenir leur activité professionnelle et doivent être isolés 10 jours.

2/ Prise en charge des personnes contacts

Durée de la quarantaine des personnes contacts : **7 jours après le dernier contact**

Pour les professionnels de santé contacts à risque, le maintien en poste peut être envisagé après la réalisation d'un test antigénique à J0. Un test devra être réalisé à J7 du dernier contact.

C'EST ARRIVÉ...

Depuis le début d'année, le self (site de Montpon) organise des repas à thème « Autour du monde »



29 janvier, ambiance américaine **avec repas BURGER**

Un délice qui a fait beaucoup de gourmands !



12 février, 那是中餐 !



Bravo pour cette belle idée !

NOUVEAU

Activité physique adaptée

L'établissement a candidaté dans le cadre d'un appel à projet national d'innovation et d'organisation en psychiatrie (FIOP) pour développer un pôle d'activité physique adapté destiné à tous les patients de l'établissement (hospitalisés et suivis en extra hospitalier). Ce projet retenu par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, sera porté par Anaëlle LACOUR, enseignante en activité physique adaptée au sein du CHV, et devrait se déployer à compter du 1er avril 2021 sur les sites de Montpon et Bergerac.

Permanence UNAFAM

Un « Espace des usagers », avec des permanences tenues par l'UNAFAM chaque 1er mercredi du mois, est créé. Ces permanences ont lieu à la cafétéria des patients et sont destinées aux familles des patients qui souhaitent parler, poser des questions sur les droits des patients, la paire-aidance en santé mentale, l'accompagnement des proches etc. Démarrage à compter du 3 mars 2021



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Notes de service :

N°8/2021 : Proposition de tests antigéniques (au retour congés d'hiver)

N°10/2021 : Rappel concernant la possession obligatoire du badge d'accès site de Montpon et site du PHPB pour le règlement des repas au self du personnel à compter du 1er mars.

N°12/2021 : Désignation du laboratoire Synlab de Bergerac pour les analyses médicales au PHPB dès le 1er mars

Documents qualité :

« Information et saisine du JLD dans le cadre des mesures d'isolement et de contention » n° P/CME/076/A

« Alerte et conduite à tenir en cas de dysfonctionnement des pompes de relevage » n° Pro/STE/067/D

Autres informations

M. PRUDHON, conseiller en prévention des risques professionnels est recruté à compter du 1er mars dans notre établissement, à la suite d'une création de poste. Il sera rattaché à la Direction des soins et aura pour rôle la mise en œuvre du document unique d'évaluation des risques professionnels, le déploiement de prévention des risques psychosociaux, l'étude des accidents du travail et la formation des professionnels dans ce cadre là.

Centre Hospitalier Vauclaire - 24700 MONTPON
direction@ch-montpon.fr - 05 53 82 82 82
Responsable de publication : Sylvaine CELERIER,
Directrice du CHV
Secrétaire de rédaction : Aurélie CASTELNAU,
Chargée de Communication